

Amicale Laïque des Chartreux Troyes

DOSSARD N° _____

NOM : _____ Prénom : _____ N° de licence FFA : _____

Club ou association : _____ Année de naissance : _____ catégorie : _____

S'engage au cross de l'Amicale Laïque des Chartreux qui se déroulera le 06/02/2022 sur le complexe Henri Terre à Troyes

Conformément à l'article L 231-3 du Code du Sport

- 1) les licenciés FFA devront présenter une licence Athlétisme compétition ou une licence Athlétisme santé loisirs option Running ou un pass'running en cours de validité.
- 2) les licenciés FF Triathlon, FSCF, FSGT ou UFOLEP présenteront une licence autorisant la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition.
- 3) les concurrents non licenciés devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pieds en compétition datant de moins d'un an.

Fait le _____ à Troyes Signature (pour les mineurs le tuteur)

Amicale Laïque des Chartreux Troyes

DOSSARD N° _____

NOM : _____ Prénom : _____ N° de licence FFA : _____

Club ou association : _____ Année de naissance : _____ catégorie : _____

S'engage au cross de l'Amicale Laïque des Chartreux qui se déroulera le 06/02/2022 sur le complexe Henri Terre à Troyes

Conformément à l'article L 231-3 du Code du Sport

- 1) les licenciés FFA devront présenter une licence Athlétisme compétition ou une licence Athlétisme santé loisirs option Running ou un pass'running en cours de validité.
- 2) les licenciés FF Triathlon, FSCF, FSGT ou UFOLEP présenteront une licence autorisant la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition.
- 3) les concurrents non licenciés devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pieds en compétition datant de moins d'un an.

Fait le _____ à Troyes Signature (pour les mineurs le tuteur)

Amicale Laïque des Chartreux Troyes

DOSSARD N° _____

NOM : _____ Prénom : _____ N° de licence FFA : _____

Club ou association : _____ Année de naissance : _____ catégorie : _____

S'engage au cross de l'Amicale Laïque des Chartreux qui se déroulera le 06/02/2022 sur le complexe Henri Terre à Troyes

Conformément à l'article L 231-3 du Code du Sport

- 1) les licenciés FFA devront présenter une licence Athlétisme compétition ou une licence Athlétisme santé loisirs option Running ou un pass'running en cours de validité.
- 2) les licenciés FF Triathlon, FSCF, FSGT ou UFOLEP présenteront une licence autorisant la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition.
- 3) les concurrents non licenciés devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pieds en compétition datant de moins d'un an.

Fait le _____ à Troyes Signature (pour les mineurs le tuteur)